

Comment adhérer à l'UNP

- ❖ Imprimer le bulletin
- ❖ Remplissez-le minutieusement sans oublier d'éléments
- ❖ Joignez une photo d'identité récente
- ❖ Etablissez un chèque de 33€ à l'ordre de « UNP »
- ❖ Envoyez votre adhésion : 2 possibilités

1. au siège de l'UNP, qui vous affectera à la section la plus proche de votre domicile
2. directement à votre future section de rattachement. Cette démarche est à privilégier

Pour se faire, prendre contact avec le président de la section que vous souhaitez rejoindre. Vous trouvez toutes les coordonnées nécessaires dans l'onglet « présentation » puis « sections »

<https://www.union-nat-parachutistes.org/presentation-2/sections/>

* Une carte d'adhérent vous sera établie et remise par votre président de section.

Au plaisir de vous compter prochainement parmi nos membres



UNION NATIONALE des PARACHUTISTES

76 rue Marc Sangnier 94700 MAISONS ALFORT
Tél. 01 40 56 06 67
administration@union-nat-parachutistes.org

BULLETIN D'ADHESION

à remplir en capitales d'imprimerie

Cadre réservé au Siège

Carte n°

Section

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Email :

Date de naissance :

N° de Brevet :

N° de Carte du Combattant:

Dernière unité para :

Grade :

Décorations :

Campagnes/Opex :

Vous adresse son adhésion et sa cotisation en tant que membre :

Titulaire (Brevet militaire/PMP) : **33 €**

Membre Ami : **33 €**

Associé : **33€**

Veuve : **16,50€**

Je soussigné, certifie sincères et véritables les renseignements ci-dessus

A:

Le

Signature:

*Photo récente
obligatoire*